

Accord-cadre services de conseil et d’accompagnement   
en communication de crise pour le ministère de la Justice

**CADRE DE RÉPONSE DU MÉMOIRE TECHNIQUE**

**Numéro de consultation : MINJU/DSJ\_2025-003**

*Le candidat doit décrire dans ce cadre de réponse obligatoire l’organisation, les méthodes, les moyens et les outils qu’il s’engage à mettre en œuvre en cas d’attribution du marché ; il peut le compléter par tout élément qu’il juge utile pour étayer ses réponses (organigrammes, captures d’écran, attestations, chartes…).*

*L’objectif recherché est d’analyser la**qualité du dispositif d’intervention prévu par le candidat pour la réalisation des prestations (critère 1). Pour rappel, le critère 2 sera analysé au regard des prix mentionnés dans le bordereau de prix (40%).*

**CRITERE 1.1 QUALITE de l’EQUIPE DEDIEE (PONDÉRATION : 30%)**

*Informations attendues :*

Décrire les compétences et l’organisation de l’équipe dédiée du candidat :

* Nom des personnes, leur rôle, leurs diplômes et qualifications et leur expérience dans leur domaine d’intervention et dans la société ;
* La répartition des tâches et des responsabilités entre les membres de l’équipe en précisant : leur expérience et leur connaissance de l’organisation judiciaire ;

Pour chacune des prestations suivantes :

* Pour le pilotage du contrat,
* Pour assurer l’astreinte,
* Pour chaque prestation à réaliser :
* Veille et analyse des médias et des réseaux sociaux :
* Prestations de conseil stratégique en communication de crise
* Prestations d’accompagnement opérationnel pour la mise en œuvre d’une conférence de presse ;
* Prestations ponctuelles d’organisation matérielle d’une conférence de presse ;
* Pour chaque RETEX post-crise ;

*Réponses du candidat :*

**CRITERE 1.2 Méthodes, OUTILS ET MOYENS UTILISES (PONDÉRATION : 30 %)**

*Informations attendues :*

1. Décrire les procédures et les outils de déclenchement d’une saisine (jours ouvrés et astreinte). Préciser si le système d’astreinte est déjà effectif ou à créer.
2. Décrire les méthodes et procédures de gestion de crise et les outils utilisés pour :

* La veille et l’analyse des médias et des réseaux sociaux ;
* Le conseil stratégique ;
* Les prestations d’accompagnement opérationnel pour la mise en œuvre d’une conférence de presse ;
* Les prestations ponctuelles d’organisation matérielle d’une conférence de presse ;
* Les RETEX après chaque intervention.

1. Indiquer comment le contrôle qualité des prestations est effectué.

*Réponses du candidat :*